

UNE PRISE DE CONSCIENCE DE LA SÉCURITÉ

Si la criminalité a de façon traditionnelle été à l'origine du marché des produits et des services de sécurité et de protection, on assiste à une prise de conscience plus profonde des problèmes de sécurité.

Les Mexicains n'ont pas été habitués aux mêmes normes de sécurité et de protection que les Canadiens, que ce soit dans leur milieu de travail ou dans leur vie privée. C'est là une réalité difficile à chiffrer parce que les statistiques officielles mexicaines n'illustrent pas pleinement les risques auxquels sont confrontés les gens. Personne ne met cependant en doute l'importance de ces risques et le fait qu'ils se sont accentués au cours des dernières années. La criminalité s'est répandue mais s'est également accrue en violence. Les ressources du secteur public affectées à la lutte contre le crime et à la prévention des incendies ont souffert de la crise économique récente. Cela a contraint les particuliers et les sociétés à prendre des mesures pour se protéger. En même temps, l'Accord de libre-échange nord-américain (ALÉNA) a exercé des pressions sur le gouvernement mexicain pour qu'il améliore la situation dans les domaines de la santé et de la sécurité au travail. Ces tendances suscitent un nouvel intérêt pour les méthodes permettant d'améliorer la sécurité et la protection.

La sécurité des personnes est une préoccupation importante au Mexique depuis longtemps, en particulier pour les gens relativement aisés. Les écarts de revenus sont beaucoup plus importants marqués qu'au Canada et cela fait que l'aisance est plus ostentatoire. La crise économique qui a balayé le Mexique à la suite de la dévaluation du peso de décembre 1994 a encore amplifié ce problème. Le nombre de vols et d'effractions a grimpé en flèche quand un million de personnes ont perdu leur emploi. C'est ainsi que dans le District fédéral, le nombre de vols d'automobiles avec violence est passé de 35 par jour en 1994 à 59 en 1995. Au cours de la même période, le nombre d'effractions avec violence dans les domiciles a augmenté de 36 pour 100. Il s'agit là de statistiques officielles des forces de police qui sous-estiment probablement l'ampleur du problème. Un grand nombre de crimes ne sont pas déclarés parce que les gens ne font pas confiance à la police ni au système judiciaire.

Les normes mexicaines de santé et de sécurité au travail ne sont pas aussi complètes qu'au Canada et ne sont pas toujours appliquées avec rigueur. Les syndicats mexicains ont tendance à mettre l'accent sur les avantages économiques : ils n'ont pas insisté avec la même énergie que les syndicats canadiens sur l'amélioration des conditions de travail liées à la santé et à la sécurité. En réalité, c'est souvent la direction qui propose les dispositions sur la santé et la sécurité dans les conventions collectives. C'est le gouvernement qui est à l'origine de l'amélioration des normes. Cela s'explique en partie par l'adhésion à l'ALÉNA, qui comprend un « accord parallèle » sur le travail, l'Accord nord-américain de coopération dans le domaine du travail (ANACT) qui exige des trois gouvernements signataires qu'ils garantissent un milieu de travail plus sécuritaire et plus propre. L'autre motivation à l'amélioration de la sécurité en milieu de travail est la hausse des cotisations versées aux commissions des accidents du travail.